Les grandes compagnies pétrolières détruisent tout

Partage international n° 453 – Mai 2026

par Bill McKibben

Honnêtement, vous pouvez sans doute ignorer ce texte. Il est tout à fait possible que je me serve de son écriture comme d'une thérapie. Je m'efforce de rester centré sur ce qu'il est encore possible de faire pour éviter le pire, mais je suis de temps en temps rappelé à la réalité de la surchauffe rapide de la planète (au fait, je discutais la semaine dernière d'une nouvelle étude sur l'effondrement des courants océaniques dont l'expert de ce système prédit à présent qu'il y a 50 pour cent de risque qu'il survienne durant ce siècle).

J'avais une vingtaine d'années en 1980 lorsque j'ai commencé à écrire sur la crise climatique, et je n'avais pas vraiment saisi qu'il pouvait y avoir sur cette planète une force si imprégnée de cupidité et de pouvoir qu'elle sacrifierait la Terre et ses habitants pour ses propres intérêts. Mais c'est le cas, et ce sont les grandes compagnies pétrolières.

Au fil du temps, leur malfaisance a pris une orientation plus précise que jamais. Dans les années 1990, il était évident qu'elles organisaient une opposition à l'action contre le réchauffement climatique, et le PDG d'Exxon soutenait que la planète refroidissait. Juste après l'élection présidentielle de 2000, les dirigeants des géants pétroliers ont rencontré secrètement le nouveau vice-président Dick Cheney, puis peu après George W. Bush est revenu sur sa promesse de classer le dioxyde de carbone comme polluant. A la fin de cette décennie les compagnies pétrolières se sont mobilisées pour faire échouer les propositions pour l'instauration d'un système de plafonnement et d'échange, et pour saborder les négociations du sommet de Copenhague sur le climat. Nous ignorions alors le degré d'ignominie et de cupidité de ces manœuvres. Ce n'est qu'en 2015 que des journalistes ont prouvé, en fouillant dans les archives et en interrogeant des lanceurs d'alerte, que les « Exxons mondiaux » connaissaient tout ce qu'il y avait à savoir sur le changement climatique dès les années 1980, et qu'ils ont simplement choisi de mentir sur le sujet. Je ne peux m'empêcher de penser combien la planète sur laquelle nous vivons serait différente s'ils avaient simplement admis les faits dès le début et commencé à travailler sur le problème.



Militants de Just Stop Oil (il suffit d'arrêter le pétrole), Whitehall, Londres, Royaume-Uni- Whitehall est le siège traditionnel du gouvernement du Royaume-Uni (Photo : Alisdare Hickson, Wikimedia Commons)

Je pense à tout cela parce que de nouveaux développements sont survenus cette semaine, nous rappelant l'étendue de cette perversité.

Tout d'abord, bien sûr, il y a les profits inouïs tirés de la guerre en Iran lancée par le président Trump, l'homme qu'ils ont travaillé dur à placer au pouvoir. Selon une analyse exclusive pour le *Guardian* rapportée par Damian Carrington, les cent plus grandes compagnies au monde de pétrole et de gaz ont engrangé plus de trente millions de dollars par heure en bénéfice non justifiés dans le premier mois de la guerre américano-israélienne en Iran. Saudi Aramco, Gazprom et ExxonMobil étant parmi les plus gros bénéficiaires de l'aubaine, les opposants principaux à l'action climatique continuent donc à prospérer.

Ils n'ont rien fait de nouveau, ni travaillé plus dur pour gagner ce supplément de trente millions par heure qui proviennent directement de nos poches, ils ont juste patienté et contemplé leur président choisi faire sauter une école de filles. C'est la définition même d'une manne financière et je me réjouis de voir qu'au moins quelques personnes, comme le grand analyste Seth Klein, le démontrent.

L'aubaine financière générée par les pics du prix du pétrole bénéficie massivement aux riches, produisant une redistribution masquée des foyers aux revenus modestes vers les super-riches. Une étude des économistes de l'Université Amherst du

Massachussetts, Isabella Weber et Gregor Semieniuk, révèle que le choc des prix déclenché par l'invasion de l'Ukraine par la Russie a dégagé en 2022 « *216 milliards de dollars de revenu net dans le monde pour les compagnies de pétrole et de gaz cotées en bourse, un chiffre plus de trois fois supérieur à celui des années précédentes, même en excluant 2020. Les États-Unis en furent le principal bénéficiaire, les sociétés y étant domiciliées se sont emparées de 281 milliards.* » De plus, sur le territoire américain, ils ont découvert que *« 50 pour cent des profits issus des énergies fossiles est revenu à un pour cent des individus les plus riches tandis que 50 pour cent de la population la moins aisée, 66 millions de foyers, n'en reçut qu'un pour cent. »*

Si vous vous demandez ce que les compagnies pétrolières pensent qu'il faudrait faire plutôt que de les taxer, voici la réponse d'Andy Walz, un cadre de Chevron : *« Les gens devraient conduire moins. Ils devraient essayer d'économiser l'énergie. »*

Ce à quoi nous ne pouvons que répondre oui, et aussi aller vous faire voir.

La démonstration de la perfidie des grandes compagnies pétrolières est fournie par un remarquable reportage de Jodi Kantor et Adam Liptak du New York Times. Journalistes de la Cour suprême (qui n'est pas un travail facile, cette institution fonctionnant dans le secret), ils ont tenté de comprendre comment le juge Roberts a systématiquement remplacé le débat par un « shadow docket » (dossier fantôme), disposition permettant de statuer en urgence sur des dossiers importants, sans échange d'opinions. Ils en décrivent le fonctionnement en février 2016, lorsque, sans débat, par un vote de 5 contre 4, la Cour a suspendu le *Clean Power Plan* de Barack Obama, emblème de sa politique environnementale. Ils ont statué avant qu'une autre cour ait pu examiner la légalité du plan. La décision ne contenait que des formules juridiques standard, sans un mot d'argumentation.

Les deux reporters ont obtenu les notes internes des cinq jours de travail des juges lors de cette étape historique inédite et ont révélé que leur décision avait été motivée par une démarche favorable aux compagnies pétrolières.

Les documents montrent qu'à un moment critique pour le pays et pour la Cour, le juge Roberts est intervenu brutalement pour stopper le plan de B. Obama sur la crise climatique mondiale. Lorsque ses collègues ont averti le président de la Cour que le juge envisageait une mesure inédite, celui-ci a rejeté l'avertissement en déclarant : *« Je reconnais que cette demande de suspension n'est pas habituelle. »* Mais il a opposé que le plan Obama visant à réguler les centrales à charbon, *« était la réglementation la plus onéreuse jamais imposée au secteur de l'énergie »* mais aussi trop importante, trop coûteuse et préjudiciable pour que la Cour n'agisse pas immédiatement.

Dans le passé, la Cour aurait étudié les arguments pendant de nombreux mois, mais là le juge Roberts a exigé une action immédiate. Le président a soutenu que la Cour devait agir immédiatement car l'industrie de l'énergie *« doit modifier ses projets commerciaux dès aujourd'hui. »* Il écrit : *« En l'absence de suspension, le Clean Power Plan causera et cause déjà une réorganisation substantielle et irréversible du secteur de l'énergie domestique, avant que cette Cour n'ait le temps d'en examiner la légalité. »*

Son offensive a pris les autres juges par surprise, dont Ruth Bader Ginsberg qui était en Italie pour une conférence. Dans les notes qu'ils se sont échangées, ils ont remis en question la rapidité et la procédure peu orthodoxe, mais aucun d'entre eux ne semble avoir soulevé la question de savoir si, par exemple, le réchauffement climatique représentait un « bouleversement irréversible » de la planète au même titre que ce qui pourrait arriver aux malheureuses compagnies pétrolières (David Sirota ajoute quelques détails utiles sur le vote décisif d'Anthony Kennedy, également auteur de l'arrêt Citizens United).

Que ce dossier ait été choisi par le juge Roberts ne fut pas surprenant. Il était le fruit parfait du remaniement du système judiciaire orchestré par la droite, réorganisation souscrite surtout par les frères Koch qui étaient à tour de rôle les barons de la plus grande société de pétrole et de gaz du pays. Mais les dommages créés par leur soumission servile aux compagnies pétrolières n'ont pas seulement touché l'atmosphère. Comme le relate D. Kantor et A. Liptak : *« De nombreux experts juridiques pensent que cette décision marque la naissance du moderne* « shadow docket » *de la Cour, cette procédure opaque que la Cour suprême a depuis utilisé pour prendre de nombreuses décisions importantes, notamment pour accorder au président Trump plus de 20 victoires clés sur des sujets allant de l'immigration aux pouvoirs de l'institution. »*

Et cela met fin à toute illusion selon laquelle le pouvoir judiciaire fédéral serait un arbitre impartial plutôt qu'un acteur politiquement engagé dans notre vie nationale. C'est peut-être l'acte le plus cynique qu'un président de la Cour suprême ait jamais

commis (et les démocrates ne devraient pas hésiter un seul instant à réformer la Cour suprême s'ils reviennent au pouvoir).

Bien entendu, la justice ne peut agir ainsi qu'avec la collaboration du Congrès qui approuve leurs nominations. Et le Congrès est lui aussi empêtré dans la même marée noire qui atteint les autres pouvoirs, comme il nous le fut rappelé cette semaine lorsque la sénatrice républicaine du Wyoming Harriet Hageman a finalement introduit une loi attendue de longue date, garantissant l'immunité à l'industrie en cas de procès pour les dommages causés par le changement climatique. Cette proposition fait suite à une série de lois semblables adoptées par les États ces derniers mois, qu'une enquête capitale de l'organisation de presse indépendante Pro Publica a révélé être orchestrées par l'activiste judiciaire de droite Leonard Leo (la personne qui a mis en place la *Cour Roberts* grâce à la *Federalist Society),* utilisant les milliards de dons d'un homme d'affaire conservateur nommé Barre Seid qui a financé non seulement la lutte pour augmenter l'usage du DDT[1], mais aussi le Heartland Institute (le plus outrancier des groupes de réflexion climatosceptiques, célèbre surtout pour une série d'affiches proclamant que les scientifiques climatiques étaient comme Charles Manson, le célèbre tueur en série).

Quoi qu'il en soit, aussi utiles que soient ces lois votées par les États, le graal pour l'industrie pétrolière serait une garantie fédérale d'immunité qui viderait effectivement de leur substance toutes les lois dites « superfund climatiques» (qui permettent à un État de demander une compensation financière aux compagnies qui exploitent des énergies fossiles) adoptées ces dernières années par des États comme New York et le Vermont, ainsi que les diverses procédures judiciaires en cours devant les tribunaux. L'industrie pétrolière a commencé à faire pression pour obtenir cette immunité dès que le président qu'elle avait élu a pris ses fonctions. Un article du *Wall Street Journal* de mars 2025 donne un bref compte-rendu d'une réunion à la Maison Blanche au cours de laquelle elle a présenté ses arguments. A présent, le parti républicain semblant de plus en plus susceptible de perdre le contrôle du Congrès après les élections de mi-mandat, ils passent à l'action. Et c'est en fait un mouvement en tenaille puisque la Cour suprême s'apprête également à examiner une requête du Colorado qui pourrait invalider bon nombre de poursuites judiciaires.

Voici ce qui est en jeu : si cette loi est votée et reste en vigueur, l'industrie pétrolière ne sera jamais tenue pour responsable de la destruction qu'elle a causée, sciemment, du système climatique de la planète. Et tout aussi important, la loi éliminerait l'unique levier effectif pouvant forcer l'industrie pétrolière à accepter un quelconque grand compromis pour réduire leurs activités. C'est précisément l'outil qui a finalement contraint l'industrie du tabac à s'asseoir à la table des négociations, et l'industrie pétrolière est déterminée à s'en tirer à bon compte malgré des crimes bien plus graves (Philip Morris a tué des gens un par un, mais la fumée d'Exxon peut éliminer une planète entière). Voilà comment l'ancien commissaire aux assurances de Californie, Davy Jones, a récemment décrit cette loi : *« Placer n'importe quelle industrie au-dessus de la loi, particulièrement celle responsable d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre qui ont contribué à la destruction de foyers, d'entreprises et de communautés entières, en lien avec le changement climatique, serait plus que dangereux. Si le souhait des grandes compagnies pétrolières se concrétise, ce serait une injustice assortie de dommages durables et de réactions en chaîne. »*

Nous devons poursuivre cette ligne d'attaque : des propositions de loi comme « pollueur-payeur », sont en cours de discussion dans de nombreuses assemblées législatives. Un nouveau projet de loi ambitieux est en cours d'examen à Hawaï, permettant aux compagnies d'assurance de poursuivre les géants pétroliers en justice pour obtenir une indemnisation face à la multiplication des sinistres climatiques, comme les feux de Lahaina ou les inondations massives du mois dernier.

J'ai été emprisonné pour avoir fait passer le message et je le serai probablement à nouveau. Mais la raison pour laquelle je passe de plus en plus de temps à insister sur le développement des énergies alternatives est due au fait que j'en suis arrivé à comprendre pleinement le degré de corruption que l'industrie pétrolière a introduit dans notre système. Même si je me battrai fermement pour que la majorité démocrate puisse révoquer les immunités accordées, et que des nouvelles lois rendent responsables les grandes compagnies pétrolières, je ne suis pas sûr que nous gagnerons ces batailles à temps.

Les seuls ensembles de lois pour lesquels l'industrie pétrolière ne dispose pas de fonds pour les corrompre complètement sont les lois de la physique et du marché qui imposent qu'au bout du compte un produit moins cher et de meilleure qualité doit gagner. Evidemment elle s'efforce de contourner cette dernière, alors même qu'elle ment sur la première, mais dans ce cas, sa cupidité pourrait bien en fait lui rapporter une sérieuse défaite. Il est à

présent évident pour presque tout le monde que l'attaque délirante de D. Trump sur l'Iran précipite le mouvement vers les énergies alternatives, principalement éoliennes et solaires. (Il existe une myriade d'exemples : Raphael Rashid parle de la révolution des renouvelables soudainement entreprise en Corée du sud, Tim McDonnell fait un compte-rendu minutieux de la façon dont la Chine s'est retrouvée en position de force lorsque des acheteurs de pays comme l'Egypte ont afflué pour profiter de leurs offres d'énergie verte). Pendant des décennies, la riposte finale des compagnies pétrolières dans tout débat consistait à dire : *« Eh bien, vous ne pouvez faire sans nous si vous voulez des douches chaudes et des bières fraîches. »* Mais nous le pouvons maintenant.

Je travaille sur l'énergie solaire parce qu'elle contribuera à limiter les dégâts du changement climatique et parce qu'elle est potentiellement libératrice, donnant du pouvoir aux communautés locales plutôt qu'aux multinationales. Mais il y a des jours où je travaille sur l'énergie solaire juste parce que c'est l'outil le plus aiguisé pour titiller Exxon, Chevron et les autres, entreprises que je méprise. Des entreprises que, si je suis honnête, je déteste, bien que je m'efforce de ne pas les haïr. Elles sont les vampires de notre monde, aspirant la vie de la Terre sur laquelle nous sommes chanceux d'être nés. Mais nous savons tous ce que la lumière du soleil fait aux vampires.

1. Le DDT (ou dichlorodiphényltrichloroéthane) est un insecticide interdit dès les années 1970 pour son impact négatif sur l'environnement

Auteur : Bill McKibben, Bill McKibben est cofondateur de Third Act (Troisième acte), une organisation qui mobilise les personnes de plus de 60 ans en faveur de l'action pour le climat et la justice. Auteur de The End of Nature (La fin de la nature, non traduit) et de 20 autres ouvrages, il a reçu de nombreuses distinctions, notamment le Right Livelihood Award (Prix du mode de vie durable)et le Prix Gandhi pour la paix
Thématiques : Société
Rubrique : Point de vue